



# Règlement participation « Apéro Vide-dressing » de la MJC

Samedi 27 septembre de 17h30 à 22h (derrière la MCC de Bourg-en-Bresse)

## ARTICLE 1 : OBJET DE L'ÉVÉNEMENT

Le présent règlement a pour objet de définir les conditions de participation au vide-dressing organisé par la MJC dans le cadre d'un apéro festif en plein air, visant à promouvoir la seconde main, le lien social et la consommation responsable.

---

## ARTICLE 2 : DATE, LIEU ET HORAIRES

- Date : Samedi 27 septembre 2025
  - Horaires d'ouverture au public : 17h30 à 22h
  - Installation des exposant.e.s : de 16h30 à 17h30
  - Lieu : Arrières de la MCC (côté bassin)
- 

## ARTICLE 3 : CONDITIONS DE PARTICIPATION

- La participation est ouverte à toute personne majeure, particulier uniquement (les professionnels ne sont pas autorisés).
  - Seuls les vêtements d'occasion adultes/enfants ainsi que les accessoires (sacs, ceintures, foulards, chaussures) sont autorisés.
  - **Inscription obligatoire via le bulletin d'inscription** transmis en annexe.
  - Tarif exposant.e :
    - 8€ la table pour les adhérent.e.s de la MJC
    - 12€ les non-adhérent.e.s
  - Le règlement doit se faire à la réservation, en espèces ou par chèque à l'ordre de « MJC Pop Corn Bourg-en-Bresse ».
- 

## ARTICLE 4 : MODALITÉS D'INSCRIPTION

- **Ouverture des inscriptions à partir du lundi 1er septembre jusqu'au mercredi 24 septembre 2025.**
  - Les inscriptions seront validées dans la limite des places disponibles, **après réception du paiement.**
- 

## ARTICLE 5 : INSTALLATION ET MATÉRIEL

- Chaque stand comprend une table (2 m x 0,40m) et deux chaises fournies par l'organisateur.
  - Les exposant.e.s peuvent apporter un portant, dans la limite de la taille de l'espace attribué.
  - **Installation : de 16h30 à 17h30**, sous la coordination de l'équipe organisatrice. Les emplacements sont attribués par ordre d'arrivée et ne pourront pas être contestés.
  - Il est strictement interdit de ranger avant la fin de l'évènement soit 22h.
  - Le parking du champ de foire est à disposition pour faciliter le déchargement.
  - L'exposant.e s'engage à respecter le matériel mis à disposition et à le ranger à la fin de l'évènement. L'emplacement doit être tenu propre.
- 

#### **ARTICLE 6 : RÈGLES DE VENTE**

- Seuls les articles de seconde main sont autorisés (vêtements, chaussures, accessoires, sacs).
  - La vente d'objets neufs, de produits alimentaires ou d'articles illégaux est strictement interdite.
  - Les exposant.e.s sont responsables de leur stand, de la gestion de leurs objets et de leur caisse.
- 

#### **ARTICLE 7 : SÉCURITÉ & RESPONSABILITÉ**

- Les exposant.e.s doivent respecter les consignes de l'équipe organisatrice.
  - L'organisateur se réserve le droit de refuser ou exclure toute personne ne respectant pas le présent règlement.
  - L'organisateur se dégage de toute responsabilité en cas de vol, perte ou détérioration sur les stands (objets exposés, matériel personnel, etc.).
- 

#### **ARTICLE 8 : BUFFET & ANIMATION**

- Une buvette proposera boissons (softs, sirops, punch, bière) au profit de la MJC.
  - Un verre est offert à chaque exposant.e.
  - Ambiance musicale assurée
- 

#### **ARTICLE 9 : ANNULATION / REPORT**

- En cas de mauvaises conditions météorologiques, un repli pourra se faire à l'intérieur de la MCC (vous en serez informé.e la veille de l'évènement)

- En cas d'inscriptions insuffisantes, l'organisateur se réserve le droit d'annuler l'événement. Vous en serez averti·e au plus tard le jeudi 25 septembre.
- Toute annulation de la part d'un exposant devra être signalée au moins 5 jours avant l'événement. Aucun remboursement ne sera effectué en cas de désistement tardif.

---

#### **ARTICLE 10 : ACCEPTATION DU RÈGLEMENT**

L'inscription à l'événement vaut acceptation pleine et entière du présent règlement.

**En cas de question ou de demande complémentaire, merci d'écrire à :  
lafripcestchic@mjc-bourg.fr**



# Bulletin d'inscription « Apéro Vide-dressing » de la MJC

Samedi 27 septembre de 17h30 à 22h (derrière la MCC de Bourg-en-Bresse)

## MODALITÉS D'INSCRIPTION

- Réservations ouvertes du 1er au 24 septembre 2025 : les mardis, mercredis et jeudis de 14h à 18h
- Tarifs : 8€ pour les adhérent.e.s MJC / 12€ pour les non-adhérent.e.s
- Emplacement : 1 table (2m x 0,40m) + 2 chaises
- Installation à partir de 16h30 / Désinstallation autorisée à partir de 22h
- **Le paiement valide l'inscription** : à remettre en espèces ou par chèque à l'ordre de « MJC Pop Corn Bourg-en-Bresse »

## INFORMATIONS EXPOSANT.E

Nom / Prénom : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : .....

Téléphone : ..... E-mail : .....

Je suis adhérent.e à la MJC Pop Corn

Je ne suis pas adhérent.e

**Nombre d'emplacement(s) souhaité(s) : ..... X Tarif unitaire : ..... € (8€ adhérent.e / 12€ non-adhérent.e)**

**Montant total à régler : ..... €**

Je souhaite recevoir l'actualité de la MJC Pop Corn (newsletter bimensuelle)

Je soussigné.e. autorise la MJC Pop Corn à utiliser les photographies et/ou vidéos sur lesquelles je pourrais apparaître, prises dans le cadre de l'événement « La Frip' c'est Chic ! », à des fins non commerciales de communication et de valorisation de l'événement (site internet, réseaux sociaux, documents de communication).

*Je comprends que cette autorisation est donnée à titre gratuit et peut être retirée à tout moment par demande écrite à com@mjc-bourg.fr*

J'autorise

Je n'autorise pas

## CONDITIONS DE PARTICIPATION

- Je certifie être **particulier.ère** (pas de professionnel.le autorisé).
- Je m'engage à vendre uniquement des **articles d'occasion** : vêtements et accessoires.
- J'ai pris connaissance du **règlement de participation** ci-joint et je m'engage à le respecter.

Date : .....

Signature